

Budgets 2014 Cenne Monestiés

Un budget principal (le budget de la commune) et 2 budgets annexes (budget de l'eau et budget du lotissement).

BUDGET PRINCIPAL :

Contexte et principes de l'organisation du budget 2014 :

- Dette : 446 000 € à long terme (échéances allant de 2017 à 2046) + 100 000 € à court terme (échéance début 2016).
- Cette dette ne permet pas d'envisager d'effectuer à courte ou moyenne échéance de nouveaux emprunts.
- Donc nécessité de vendre des actifs (bâtiments et terrain du lotissement) non pas pour améliorer la trésorerie ou pour financer directement des investissements, mais pour un remboursement anticipé de la dette ; par ailleurs, démarches en cours auprès de banques pour renégocier la dette dans l'objectif de diminuer le coût du remboursement annuel.
- Nécessité de dégager un excédent du budget de fonctionnement permettant d'une part de prendre en compte l'annuité de la dette, et d'autre part de financer des investissements.
- Nécessité de prendre en compte les dépenses effectuées ou engagées avant notre arrivée, aussi bien en fonctionnement qu'en investissement.
- Au vu des dépenses d'investissements reportées de 2013 à 2014 ou engagées avant notre arrivée, aucun investissement supplémentaire n'a pu être prévu en 2014.

Dépenses fonctionnement :

	Dépenses effectives 2013	Dépenses prévues 2014
Charges générales	93 400	107 300
Personnel	129 300	122 100
Charges de gestion courante	59 900	48 300
Rembt intérêts emprunts	17 500	16 400
Excédent vers investissements	44 100	43 600
Excédents reporté à n+1	7 300 en plus	
TOTAL	351 600	337 700

Explications :

Charges générales :

Tous les comptes sont prévus stables ou en diminution (au total - 9 000 €) sauf les 3 comptes suivants qui sont en augmentation (au total + 23 000 €):

- Honoraires (architectes) : de 4 300 € en 2013 à 7 000 € en 2014 engagés avant notre arrivée.
- Fêtes et cérémonie : de 1 900 € en 2013 à 4 000 € en 2014 dépensés avant notre arrivée (aucune dépense n'est donc prévue sur ce compte d'ici la fin 2014)
- Taxe foncière (payée par la commune pour les terrains et bâtiments communaux) : la taxe foncière de 2013 a été reportée sur les comptes de 2014, nous avons donc 2 taxes foncières à payer en 2014, soit environ 18000 €

Personnel :

Le temps passé par les employés municipaux pour la gestion de l'eau doit être reporté sur le budget de l'eau, d'où une diminution de 7 000 €

Gestion courante :

Tous les comptes sont prévus stables ou en légère diminution (au total – 1 600 €) sauf le compte Indemnités élus qui est en forte diminution : 10 000 € de moins qu'en 2013 (6 000 € de dépenses prévues : 4 000 € avant notre arrivée, et 2 000 € ensuite, une seule indemnité d'adjoint étant comptabilisée)

Recettes fonctionnement :

	Recettes effectives 2013	Recettes prévues 2014
Remboursement salaires	36 200	32 000
Impôts et taxes	156 500	170 900
Dotation état	85 800	84 500
Locations	18 500	20 000
Produits exceptionnels	27 600	23 000
Excédent reporté de l'année précédente	27 000	7 300
TOTAL	351 600	337 700

Explications :

Remboursement salaires : 1 arrêt longue maladie + contribution de la poste pour l'agence postale / impôts et taxes : taxes habitation et taxe foncier / location : garages + locaux divers / produits exceptionnel : 15 000 € de l'association Ste Marie + vente terrain communal

Investissement :

Dépenses investissement		Recettes investissement	
Financières	255 500	Financières	276 800
Annuité emprunt25 500	Virement du fonctt43 600
Rembt emprunt court terme100 000	FCTVA/TLE (taxes)3 200
Rembt anticipé emprunt long terme130 000	Emprunt court terme100 000
		Produit vente bâtiments130 000
Bureau mairie	11 400	Subv.bureau mairie	2 700
Salle ALAE	38 000	Subv. Salle ALAE	47 600
Eclairage public	3 800	Subv. Eclair. Public	8 000
Electrification grand rue	15 000	Subv. Epicerie	8 600
Eglise	28 500	Subv. Eglise	8 500
TOTAL	352 200	TOTAL	352 200

Explications :

Recettes :

Emprunt court terme passé avant notre arrivée pour trésorerie / Produit ventes bâtiments (Poste et Presbytère) à partir des estimations passées (seront à réactualiser) / Les subventions sont référées à des montants de dépenses qui ont pu être effectuées avant 2014

Dépenses :

Si les bâtiments sont vendus, cela servira à un remboursement anticipé des emprunts (montant à réactualiser) /Salle ALAE et éclairage public : travaux de 2013 / Bureau mairie : travaux effectués début 2014 /Eglise : travaux effectués en partie en 2013 et en partie en 2014 / Electrification grand rue : travaux engagés (prévus dans l'année).

BUDGET EAU

Dépenses Fonctionnement		Recettes Fonctionnement	
Déficit 2013	15 800	Eau	34 000
Travaux début 2014	7 000	Redevance pollution	8 000
Entretien/locations	7 500	Redevance assainissement collectif	22 500
Télécom. / divers	1 100	Redevance modernisation réseaux	3 200
Taxes redevances	9 000	Autres prestations	30 700
Personnel	7 000	Subvention exploitation	4 000
Créances/titres annulés	2 000	Quote-part subvention	
Intérêts emprunts	17 500	investissement	18 700
Dotation amortissement	43 200		
Redevances	11 000		
TOTAL	121 100	TOTAL	121 100

Explications :

Il manque 30 700 € en recettes pour équilibrer le budget (ligne rouge « autres prestations ») ; cela provient en dépenses : du déficit de 2013 à hauteur de 15 800 € / de travaux effectués début 2014 à hauteur d'environ 8 000 €, qui auraient dû être comptabilisés en investissement, mais qui sont comptabilisés en fonctionnement car effectués sans délibération permettant une ouverture de ligne d'investissement / du report du coût du temps passé pour l'eau par les employés municipaux qui doit être intégré ici à hauteur de 7 000 €.

Il sera décidé d'ici septembre sur quelle durée (1, 2 ou 3 ans) compenser ce manque de recettes par une contribution supplémentaire des abonnés.

Par ailleurs, les coûts inhérents au barrage étaient jusqu'à présent comptabilisés dans le budget principal et non dans le budget de l'eau ; après consultation du percepteur et des services de la préfecture, nous verrons dans quel budget il convient de les comptabiliser.

Dépenses Investissement		Recettes Investissement	
Financières	36 100	Solde section investissement de 2013	22 800
- Imprévus	6 000		
- Subv. à amortir	18 700		
- Rembt. Emprunt	11 400		
Installations/Matériel	27 900	Venant de la dotation amortissement	43 200
- Eau + réseaux	12 000		
- Assainissement + réseaux	15 900		
Frais études périmètres Protection captages	2 000	TOTAL	66 000
TOTAL	66 000		

Explications :

Des marges de manœuvres existent pour les investissements ; pour le moment environ 45 000 € sont engagés en dépenses ; l'éventuel excédent en fin d'année sera réservé pour de futures opérations en fonction des conclusions de la commission sur l'eau qui vient de commencer à travailler.

BUDGET LOTISSEMENT

Il n'y a plus d'opérations concrètes concernant le lotissement depuis au moins 6 ans.

Fin 2013, il restait un solde positif de 33 000 €

Mais un emprunt sur 10 ans a été effectué fin 2010 dans ce budget annexe à hauteur de 150 000 € pour amener de la trésorerie dans les comptes de la commune.

Le remboursement annuel de la dette (avec les intérêts) est d'un peu plus de 17 000 € (prêt à taux variable) jusqu'en 2020 compris.

Fin 2014, il restera donc environ 16 000 € de solde positif (33 000 – 17 000) et il restera environ 105 000 € à rembourser d'ici 2020

Pour la suite, deux cas de figure :

- Si dans les 4 ans qui viennent, nous réussissons à vendre le terrain qui reste sur le lotissement (valeur estimée actuelle au maximum 35 000 €), nous disposerons potentiellement de 51 000€ (16 000 € de solde positif fin 2014 + vente du terrain à 35 000€), soit l'équivalent de 3 années de remboursement de l'emprunt ; il manquera donc environ 54 000 € (le total de 105 000 € à rembourser moins les 51 000 € potentiels) à prendre sur le budget de la commune (en moyenne 18 000 € par an en 2018, 2019 et 2020).
- Si nous ne réussissons pas à vendre le terrain, nous ne disposerons que du solde de 16 000€ de fin 2014, soit un peu moins d'1 année de remboursement de l'emprunt; il manquera donc environ 89 000 € à prendre sur le budget de la commune (en moyenne plus de 17 000 € par an pendant 5 ans de 2016 à 2020).